

Saison de chasse 2025 – 2026 dans le Val d'Oise



Calendriers de chasse en forêt domaniale

Ce moteur de recherche permet d'accéder aux calendriers de chasse publiés par l'Office national des forêts (ONF). Merci de consulter régulièrement pour vous tenir informés.

- ✓ Cliquez sur le lien : <https://www.onf.fr/chasse/les-calendriers-de-chasse-en-foret-domaniale>
- ✓ Ou scanner le QR code :



Calendrier générale de chasse dans le Val d'Oise

Arrêté n° 2025-18130

Périodes clés :

- ✓ Ouverture générale : du **dimanche 21 septembre 2025 à 9h** au **samedi 28 février 2026 à 18h**.
- ✓ **Sanglier** : ouvert jusqu'au **31 mai 2026** dans le cadre du plan de gestion spécifique.
- ✓ **Bécasse des bois** : ouverte jusqu'au **31 janvier 2026**.
- ✓ **Faisan** : ouverture le **21 septembre 2025** et fermeture le **31 janvier 2026**.
- ✓ **Lièvre** : ouverture le **5 octobre 2025** et fermeture le **31 mai 2026**.
- ✓ **Oiseaux de passage et gibiers d'eau** : ouverture progressive à partir du **21 août 2025** et fermeture le **31 janvier 2026**.
- ✓ **Perdrix grise et rouge** : ouverture le **21 septembre 2025** et fermeture le **30 novembre 2025**.



Chasse et randonnée Conseils pour votre sécurité

- ✓ Si vous **randonnez pendant la période de chasse**, soyez **plus visible (et audible)** qu'à l'accoutumée.
- ✓ La première chose à faire est de **porter des vêtements clairs, ou de couleur vive**.
- ✓ Vous pouvez vous munir d'un sifflet pour **signaler votre présence de manière sonore**.



Être attentif aux panneaux de chasse en cours et présence des chasseurs

Les participants à une action collective de chasse à tir au grand gibier ont l'**obligation d'être visibles** et de signaler leur présence.

Réagir vite en cas d'accident de chasse

Si vous veniez à être victimes d'un tir dans votre direction, voici quelques recommandations :

1. **Criez ! « Stop ! », « Halte au feu ! »**. Indiquez par tous les moyens aux chasseurs qu'ils doivent cesser les tirs immédiatement.
2. Si quelqu'un est blessé, analysez la situation et agissez en conséquence :
 - a. **Mettez la victime à l'abri** et rassurez-la.
 - b. **Prévenez rapidement les secours**.
 - c. **Effectuez les premiers soins** si nécessaire (et si vous le pouvez).
3. Si cela est possible, assurez-vous que **les chasseurs et les témoins de l'accident restent bien sur les lieux** jusqu'à l'arrivée des secours et de la gendarmerie.
4. Ce n'est sans doute pas une chose que vous aurez envie de faire sur le moment, mais sachez que les assurances recommandent de **prendre des photos** (des blessures, des projectiles, de l'environnement...).

